

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64-404-1930 Promotion.

n° 64-404-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 mars 1930

Numéro JO

n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro

31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

portant promotion de M. Baixas à l'échelon des contrôleurs auprès 4 ans et la décision du 18 mai 1930 nommant M. Baixas au grade de contrôleur principal avant 3 ans, sont et demeurent rapportées. M. Baixas (François), passe à l'échelon supérieur de son grade, soit contrôleur principal des postes et télégraphes après 3 ans, pour compter du 22 février 1930, date à laquelle il réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial exigées par l'article 6, paragraphe E, de l'arrêté du 26 avril 1928.